

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE



LYCEE XAVIER MALLET



ASSOCIATION SPORTIVE

2023/2024

Lycée XAVIER MALLET  
Rue Frédéric Mistral  
07400 LE TEIL  
04.75.92.22.00  
[ce.0071351f@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0071351f@ac-grenoble.fr)



EN PARTENARIAT AVEC  
LE HB07 LE TEIL ET LE MCHB



# La Section Sportive Scolaire Handball au lycée (SSSHB)

Elle a pour finalité de proposer aux élèves volontaires motivés par le handball un parcours de réussite scolaire, éducative et sportive.



## Objectifs

Favoriser la réussite scolaire des élèves, leur donner confiance en soi, le goût de l'effort.

Poursuivre les mêmes études que les autres élèves.

Créer les conditions afin d'accéder à un bon niveau sportif.

Approfondir les apprentissages dans une activité choisie par les élèves.

S'impliquer activement dans l'association sportive du lycée, dans l'organisation de manifestations sportives et participer à d'autres événements sportifs.

## Qualités requises

Le choix d'une filière « section sportive », c'est accepter des contraintes importantes.

Le choix d'intégrer une section sportive nécessite : rigueur, autonomie, volonté, organisation, esprit d'équipe, résistance et sens du partage.

Il est aussi nécessaire d'avoir une bonne hygiène alimentaire et plus généralement une hygiène de vie qui respecte les cycles biologiques.

## Fonctionnement

Le projet couvre l'ensemble du cursus du lycée. Les élèves de la section ne sont pas obligatoirement regroupés dans une même classe afin de favoriser les échanges sociaux mais surtout de pouvoir choisir son cursus scolaire.

Filles : les horaires des entraînements de la section sont à ce jour

Le lundi de 12h00 à 13h30 avec l'enseignant d'EPS référent.

Le jeudi de 16h30 à 18h00 avec M. Mosca Stéphane entraîneur du HB07 Le TEIL.

Les entraînements en club ont lieu le mardi et le vendredi de 18h à 19h30.

Sous réserve de modifications.

Garçons : les horaires des entraînements la section sont à ce jour

Le jeudi de 12h00 à 13h30 avec l'enseignant d'EPS référent.

Le mardi de 16h30 à 18h00 avec un entraîneur du MCHB.

Les entraînements en club ont lieu le mercredi de 16h30 à 18h15 et le vendredi de 18h45 à 20h.

Sous réserve de modifications.

Les élèves de la section sportive participeront au championnat Excellence filles et garçons.



## Encadrement

L'encadrement est assuré par l'équipe enseignante et Messieurs MOSCA (HB07 Le Teil) et MANIFACIER (MCHB).

L'enseignant référent assure la coordination du projet, la coordination avec les clubs partenaires, l'encadrement technique des séances, l'équilibre entre le temps d'étude et les temps d'activité sportive avec un aménagement des entraînements en fonction des périodes de fatigue (cf. charte), l'accompagnement des élèves lors des compétitions UNSS ainsi que le suivi de la scolarité des élèves engagés dans ce dispositif.

## UNSS

S'investir dans le projet handball implique aussi que l'élève contribue à l'ambiance sportive et associative de l'établissement.

Il doit donc avoir sa licence UNSS à jour dès le mois de septembre, s'engager à participer aux compétitions scolaires de Handball et du cross départemental. Il s'engage à participer à la journée nationale du sport scolaire à tout autre évènement sportif à la demande de l'enseignant référent ainsi qu'à une autre activité au choix (APPN, TT, Bad, Futsal...). Il s'engage à passer les différents niveaux de jeunes officiels en handball et s'impliquer dans la vie associative.

Tout au long de l'année, les élèves doivent s'investir dans un rôle de jeunes officiels, jeunes coaches, jeunes reporters :

- Jeune officiel : connaître le règlement et savoir arbitrer un match.
- Jeune coach : apprendre à remplir une feuille de match et seconder l'adulte responsable du coaching.
- Jeune reporter : prendre des photos et écrire des articles.

## Tenue sportive

Elle devra être conforme aux exigences d'une pratique sportive.

## Conditions d'admission

Être admis(e) en classe de seconde générale et technologique, première ou terminale au lycée Xavier Mallet (décision d'orientation positive du chef d'établissement).

Être apte médicalement.

Être licencié(e) dans un club, en UNSS et porter un vif intérêt au handball ainsi qu'au monde sportif en général.

**L'élève doit réunir ces trois conditions pour être admissible.**



## **ATTENTION : le maintien d'un élève l'année suivante dans la section n'est pas automatique.**

En effet la poursuite l'année suivante en section sportive est soumise à condition de réussite scolaire et sportive et à une attitude exemplaire.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves recrutés seront susceptibles de voir leurs entraînements modifiés en fonction de leur comportement et de leurs résultats scolaires ou sportifs.

### **Aspects financiers**

Tarif internat : 1400.00 euros (tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2023) l'année.

Tarif demi-pension 5 jours : 186.67 euros (tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2023) le trimestre

Prix de la licence UNSS : 50 euros (tee-shirt et sweat-shirt inclus)

Les frais de déplacement aller et retour du foyer sont à la charge des parents.

Il est possible de solliciter une bourse nationale auprès de l'académie de Grenoble bourse dont l'obtention dépend d'un plafond de ressources.

### **Recrutement**

L'admission dans la section sportive est conditionnée par :

Le dépôt du dossier de candidature COMPLET à l'établissement AVANT le vendredi 20 avril 2023 délai de rigueur.

La présence des candidats à une matinée de détection le mercredi 10 mai 2023 de 10h à 13h au gymnase Pierre de Coubertin au Teil pour les garçons.

La présence des candidates à un après-midi de détection le mercredi 10 mai 2023 de 13h30 à 16h00 au gymnase Pierre de Coubertin au Teil pour les filles.

### **Places disponibles à la rentrée 2023**

SECONDES	PREMIERES	TERMINALES
10 Garçons	/	/
10 Filles	3 Filles	7 Filles

Tout élève qui souhaite intégrer ce dispositif doit se présenter à la demi-journée de détection avec la convocation fournie dans le dossier de candidature pour les tests d'évaluation et de sélection.

Suite aux résultats des tests de détection et de la commission de sélection, une réponse vous sera communiquée par courrier.

Une fois le candidat retenu, il ou elle sera intégré (e) au dispositif handball si et seulement si :

1. il ou elle est licenciée UNSS en septembre 2023
2. la charte est signée



Il doit comporter :

Les bulletins du premier trimestre et du deuxième trimestre de l'année scolaire 2022/2023.

La copie de la licence fédérale 2022/2023 et/ou la copie de la licence UNSS 2022/2023.

Une photo d'identité

La fiche d'inscription pour la journée de sélection

La fiche de renseignements sportifs

La fiche de renseignements élève

Le certificat médical dûment rempli et signé

La lettre de motivation manuscrite du candidat ou de la candidate

La charte de la section sportive signée par l'élève et les représentants légaux

La fiche administrative

Procédure d'admission :

- Passer et réussir la sélection organisée par le lycée.
- Avoir une décision d'orientation en lycée général et technologique.
- Demander l'affectation au lycée Xavier Mallet au titre de la section sportive, en premier vœu dans le cadre de l'affectation d'un lycée hors secteur.
- Être affecté par le rectorat de Grenoble au lycée Xavier Mallet.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à venir vous informer aux journées portes ouvertes du lycée Xavier Mallet qui auront lieu les vendredi 17 mars et samedi 18 mars 2023.

Il est important de noter que tout dossier INCOMPLET ne pourra être pris en compte.

Ce dossier sera transmis au lycée Xavier Mallet impérativement avant le 20 AVRIL 2023.

**FICHE D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DE SELECTION  
SECTION SPORTIVE**



Je soussigné (e)..... responsable légal  
de l'enfant

NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....Portable du responsable légal : .....

Email du responsable légal : .....

Autorise celui-ci

à passer les tests de sélection de la section sportive du lycée Xavier Mallet, le 10 mai 2023  
(filles)

à passer les tests de sélection de la section sportive du lycée Xavier Mallet, le 10 mai 2023  
(garçons)

Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.

Je dégage, par la présente, les responsables de la journée de sélection, le HB07, le MCHB et le lycée Xavier Mallet de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités de cette demie journée.

J'autorise le responsable à prendre toutes les mesures d'urgence, en cas d'accident, à faire transporter mon enfant dans le centre hospitalier le plus proche pour y recevoir les soins ou subir toutes interventions chirurgicales jugées nécessaire par les médecins.

Fait à .....

Le.....

Signature des responsables légaux :

**FICHE D'INFORMATION SPORTIVE ELEVE  
SECTION SPORTIVE**



NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

CLUB ACTUEL : ..... Nombre d'entraînements par semaine :

ENTRAINEUR : .....

Poste de jeu : ..... DROITIER GAUCHER

Sélection départementale  OUI  NON

Sélection régionale  OUI  NON

TAILLE : ..... POIDS : .....

LICENCE UNSS 2021/2022 : OUI NON

Objectifs sportifs : .....

Avis de l'entraîneur :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Signature de l'entraîneur :

Signature de l'élève :

**FICHE D'INFORMATION SCOLAIRE ELEVE  
SECTION SPORTIVE**



NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Email : .....

Etablissement fréquenté en 2022/2023 : .....

Classe fréquentée en 2022/2023 : .....

Projet professionnel : .....

Avis de l'enseignant d'EPS :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Avis du chef d'établissement fréquenté en 2022/2023 :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Signature de l'enseignant d'EPS :

Signature du chef d'établissement :



**CERTIFICAT MEDICAL  
SECTION SPORTIVE**



Je soussigné Docteur.....

certifie avoir examiné l'état de santé de l'enfant

NOM : .....Prénom : .....

Date de naissance :                    /                    /

Antécédents médicaux : (opérations, blessures, fractures, douleurs, allergies, asthme...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Vision :      œil droit.....                    œil gauche.....

TAILLE : .....                    POIDS : .....

Je certifie :

- Qu'elle/il ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition.
- Qu'elle/il a les aptitudes requises lui permettant de passer les tests physiques de sélection.
- Qu'il n'y a aucune restriction à une charge de travail physique de 10 heures hebdomadaire.

Fait à .....

Le.....

Signature et cachet du médecin :



## CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL



L'objectif de la section sportive au lycée Xavier Mallet est de proposer aux élèves motivés par le handball, un parcours de réussite sportive, éducative et scolaire. Valoriser les compétences qui peuvent contribuer à la réussite scolaire, assurer un suivi pédagogique de la seconde à la terminale.

### L'élève s'engage à :

#### 1. Exemplarité :

Représenter dignement la section handball par une politesse et un comportement exemplaire que ce soit au lycée à l'internat ou lors de déplacements sportifs (car et lieux de compétitions).

Se maîtriser en toutes circonstances : aucune violence physique ni verbale ne sera tolérée.

#### 2. Éducation citoyenne et solidarité collective :

Respecter les autres en acceptant les différences de chacun : être tolérant c'est permettre à tous de progresser et de se réaliser sans discrimination. Respecter les règles, les arbitres, les partenaires et adversaires.

Respecter le matériel et les installations dans tous les lieux de pratique.

#### 3. Conditions optimales d'une réussite scolaire :

Être discipliné dans tous les cours : faire son travail, éviter les bavardages et ne pas perturber les cours. Faire preuve d'assiduité.

#### 4. Assiduité sportive :

Être présent aux séances d'entraînement et justifier ses dispenses si nécessaire.

➤ 1 séance : mot de la famille dans le carnet

➤ à partir de 2 séances : certificat médical

#### 5. Équipement, sécurité et hygiène de vie :

Chaque joueur devra porter une tenue adaptée à la pratique du handball avec des chaussures de salle serrées et lacées ainsi que le tee-shirt de l'A.S. lors des sorties U.N.S.S.

#### 6. Association Sportive :

Contribuer à l'ambiance sportive et associative de l'établissement.

Avoir sa licence UNSS à jour dès le mois de septembre et s'engager à participer aux compétitions scolaires : handball (excellence), cross, journée du sport scolaire ainsi qu'à une autre activité sportive (Activités physiques de pleine nature, badminton, tennis de table, futsal...).

S'impliquer intégralement dans les actions menées par l'Association sportive.

**TOUT MANQUEMENT A CETTE CHARTRE DE LA PART DE L'ELEVE PEUT ENTRAINER DES SANCTIONS ALLANT JUSQU'A L'EXCLUSION DE LA SECTION.**

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

FICHE ADMINISTRATIVE 2022/2023  
SECTION SPORTIVE



NOM : .....

Prénom : .....

PHOTO

Renseignements administratifs

Date de naissance : ...../...../.....

Etablissement scolaire en 2022/2023 : .....

Classe en 2022/2023 : .....

Parents (ou représentant légal) : .....

Adresse : .....

Numéro du portable des parents : .....

Numéro du portable de l'élève : .....

Mail du/des parents : .....

Mail de l'élève : .....

Renseignements scolaires :

LVA: .....

LVB : .....

Enseignements de spécialité envisagés : .....

.....

.....

Régime souhaité en 2023 / 2024 : INTERNE      1/2 PENSIONNAIRE      EXTERNE